Contrat Territorial Gestion Quantitative de l'eau

Bassin de la Sèvre Niortaise de sa source au confluent du Mignon

LETTRE n°2 D'INFORMATION

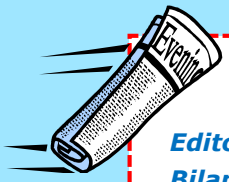

Sommaire

Editorial	p. 1
Bilan intermédiaire du projet de retenues	p. 1
Point sur les actions « Pratique de l'irrigation »	p. 2
Agenda	p. 2
Contacts	p. 2
Collège des financeurs	p. 2

Editorial

Le Contrat Territorial Gestion Quantitative de l'eau est l'unique outil proposé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour accompagner à la réduction des prélèvements dans le milieu naturel en période d'étiage et pour atteindre le bon état quantitatif des masses d'eau. Il cadre l'ensemble des actions à mettre en place sur le terrain pour atteindre les objectifs inscrits dans le SAGE « Sèvre Niortaise et Marais Poitevin » à l'horizon de 2017, voire 2021.

Actuellement, seulement trois Chambres d'Agriculture sont porteuses de ce contrat, dont la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres depuis 2012.

L'année 2013 marque ainsi la première année de mise en œuvre du programme d'actions. Les réseaux de mesures d'aide à la décision de déclenchement des semis des cultures de printemps et au pilotage d'irrigation se sont développés sur le bassin de la Sèvre Niortaise, améliorant ainsi le conseil technique inscrit dans les bulletins Irrig'Info. De même, les participations aux journées de démonstration de pilotage de l'irrigation ou de réglage de matériel ont pu démontrer l'intérêt que portent les agriculteurs à l'amélioration de la gestion de l'eau sur leur exploitation.

Aussi, pour répondre à un besoin d'évolution des systèmes d'exploitation ou de changement des pratiques, un diagnostic individuel d'exploitation et une formation ont été construits tout au long de l'année et sont proposés, respectivement, depuis septembre 2013 et en mars 2014. Enfin, les études de la phase 2 du projet de retenues de substitution se poursuivent afin que le scénario définitif de stockage soit validé d'ici peu.

La campagne d'irrigation 2013 est désormais terminée. La Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres initie le premier bilan du contrat territorial pour identifier les actions les plus suivies, évaluer les économies d'eau et recenser les perspectives des agriculteurs.

Aujourd'hui, la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres, associée à la Société coopérative anonyme de l'eau, invite les agriculteurs irrigants du bassin de la Sèvre Niortaise à préciser leurs données agricoles liées à l'irrigation pour la réalisation du bilan annuel du contrat territorial. Elle encourage également à poursuivre leur implication autour de la gestion quantitative de l'eau, notamment par l'application du protocole expérimentale de la gestion collective de l'Organisme Unique.

Jean-Marc RENAUDEAU
Le Président de la Chambre d'agriculture
des Deux-Sèvres

Bilan intermédiaire du projet de retenues

Sondage à la pelle - Site 21b
Source : CACG

La **deuxième phase du projet de création de retenues de substitution**, correspondant à l'ensemble des études pour la constitution du dossier d'autorisation Loi sur l'Eau, a été **initiée en janvier 2013**.

Durant ces dix derniers mois, les **réunions des groupes de travail et les investigations de terrain** ont permis de **définir la faisabilité d'un ensemble de vingt-six sites** dont le potentiel de volume à substituer est supérieur à l'objectif inscrit dans le contrat territorial gestion quantitative du bassin (8,78 millions de m^3).

La Société coopérative anonyme de l'eau des Deux-Sèvres a lancé la **modélisation de l'impact de l'ensemble des sites de stockage sur le milieu**, à partir du modèle du jurassique du BRGM. En fonction des résultats, elle sélectionnera **les sites les moins impactant pour le milieu en période hivernale et les sites ayant un impact positif sur le milieu en période d'étiage, pour répondre aux objectifs du contrat**.

Un **scénario d'aménagement d'irrigation définitif** sera donc présenté aux irrigants **courant janvier 2014**. Le scénario précisera alors les points de prélèvements qui seront substitués et les points de prélèvements qui resteront dans le milieu en période d'étiage.

La validation du scénario d'aménagement d'irrigation permettra de lancer l'ensemble des **études d'incidence sur le milieu dès le début d'année 2014**.

Point sur les actions « Pratique de l'irrigation »

Adaptation des variétés des cultures de printemps

La Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres a mené un essai permettant la comparaison de 10 variétés de précocité différente (série 13-14). L'essai sur la conduite de l'irrigation avait pour intérêt d'observer le comportement des différentes variétés sous 2 conduites d'irrigation (conduite classique agriculteur et conduite avec sondes tensiométriques).
Cependant, il n'a pas été possible d'organiser une visite autour de cet essai compte tenu des dégâts occasionnés par la grêle.

Déclenchement des dates de semis des cultures de printemps

Un réseau de 8 sondes de températures a été mis en place entre le 15 mars et le 19 avril 2013 pour suivre la température et l'état de ressuyage des sols. Les relevés ont été communiqués sur le bulletin technique Irrig'Info et sur le site de la société Dekalb, lors de cette période.

Développement du réseau tensiométrique

Un réseau de 8 sites tensiométriques a été implanté sur le territoire :

- 4 sites sur la Sèvre moyenne (groie superficielle à profonde) ;
- 1 sur le Lambon (groie moyenne) ;
- 3 sur Mignon Courance (groie superficielle à moyenne).

Les relevés ont été transmis chaque semaine par système GPRS à la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres et communiqués sur le bulletin technique Irrig'Info avec les règles de déclenchement de l'irrigation.

Communication technique Irrig'Info

Un conseil sur la date de déclenchement des semis et sur le pilotage de l'irrigation a été émis et réalisé à partir des réseaux mis en place.

Diagnostic et réglage du matériel

Une journée démonstration de réglage du matériel s'est déroulée le jeudi 20 juin 2013, à Prissé la Charrière, en partenariat avec le groupe SEOLIS. La manifestation a réuni 15 agriculteurs irrigants satisfaits de cette intervention.

Exprimez votre avis, nous y serons attentifs, en vous connectant sur http://ca-nous.poitou-charentes.chambagri.fr/limesurvey/index.php/survey/index/sid/961377/lang/fr

Agenda 2014

- **Courant janvier 2014**
  Présentation du scénario d'aménagement d'irrigation définitif
  aux Ruralies à Vouillé
- **Les 4 et 11 mars 2014**
  Formation Irrigation : mode d'emploi
- **Mercredi 21 mai 2014**
  Station du Magneraud (17)
  Intervention Arvalis – Colloque au champ « OPTIM'EAU 2014 »
  Irrigation : technologie, technicité, efficience, compétitivité.

Contacts

- ***Aurélie SEGOVIA,* animatrice du contrat territorial et du programme d'actions**
- ***Maud GUILBERT,* coordinatrice du projet de retenues**

Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres
Maison de l'agriculture
CS 80004
79231 PRAHECQ Cedex
Tél. : 05 49 77 15 15

Collège des financeurs

Avec le soutien financier de :

agence de l'eau Loire-Bretagne

l'Europe s'engage en Poitou-Charentes avec le FEADER

Etablissement public du Marais poitevin

COOP DE FRANCE Poitou-Charentes

Réalisation Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres / Tirage : 300 exemplaires / Ne pas diffuser sur la voie publique